

Evaluation du cursus « Construction » 2012-2013

RAPPORT FINAL DE SYNTHÈSE

**Haute Ecole de la Communauté française du Luxembourg
Robert Schuman (HERS)**

Comité des experts :
M. Willy Patrick DE WILDE, président
MM. Thierry DESCAMPS, Damien NYSSSEN-DEHAYE, Ghislain PLUNUS,
Alain QUEECKERS, experts

7 février 2014

INTRODUCTION

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2012-2013 à l'évaluation du cursus « Construction ». Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné, mandaté par l'AEQES, s'est rendu les 6 et 7 mai 2013 à la Haute école Robert Schuman (HERS) pour évaluer le bachelier en Construction. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue de leurs auditions et des observations réalisées *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les membres du personnel enseignant, les étudiants et anciens étudiants, les membres du personnel administratif et technique, et les représentants des employeurs qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration de l'entité évaluée, et de proposer des recommandations pour l'aider à construire son propre plan d'amélioration dans le cadre du type d'enseignement délivré. Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- les programmes et approches pédagogiques ;
- les ressources humaines et matérielles ;
- les relations extérieures et services à la collectivité ;
- la démarche qualité, la gouvernance et la stratégie.

PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION

La Haute Ecole Robert Schuman (HERS) est une institution organisée par la Communauté française dont le siège social est situé à Libramont. Elle se compose de quatre catégories, réparties sur plusieurs implantations : technique à Arlon et à Libramont, pédagogique à Virton, économique et paramédicale à Libramont.

Le bachelier en Construction, option Technologie du bois, dépend de la catégorie technique et s'est implanté à Libramont afin de profiter de la proximité du centre de compétence Wallonie Bois. Il a été ouvert en septembre 2008.

L'option Technologie du bois est unique en Fédération Wallonie-Bruxelles.

CHAP 1er : Les programmes d'études et les approches pédagogiques

Le programme bénéficie d'une situation unique en Fédération Wallonie-Bruxelles : la formation vise, dans le cadre de l'enseignement de plein exercice, à former des bacheliers qui se concentrent sur la construction en bois. Cette situation est potentiellement très intéressante car elle génère une diversité dans le curriculum. Elle comporte cependant aussi un risque de polarisation sur certains aspects de la formation. Nous y reviendrons à plusieurs reprises dans ce rapport, essayant de créer un contexte plus complet.

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Les visites d'entreprises sont très appréciées par les étudiants (notamment la demi-journée en petits groupes, passée dans une entreprise particulière), même si leur participation n'est pas toujours optimale.

Recommandation : dans la mesure du possible, placer ces activités pendant les périodes de cours pour assurer une plus grande participation (la non-participation des étudiants présente le risque pour la section de perdre des liens avec le monde professionnel).

- 2 Un travail a été effectué pour croiser le référentiel de compétences et les activités d'enseignement dans une grille de compétences.

Recommandation : le comité encourage cette démarche et recommande d'actualiser la grille à chaque occasion qui le nécessite.

- 3 Il existe une certaine entraide entre les étudiants, qui fonctionne à « double sens » : les étudiants issus de l'enseignement secondaire technique de qualification apportent leur soutien dans les cours de menuiserie ; les étudiants provenant de l'enseignement secondaire général, en mathématiques et dans les cours plus théoriques.

Recommandation : cette démarche devrait être formalisée de la part de l'établissement, sous forme de tutorats encadrés, de parrainage etc.

- 4 Les syllabi sont généralement de bonne qualité et disponibles pour tous les cours.

Recommandation : veiller à les rendre disponibles dès le début du cours (certains syllabi sont parfois distribués très peu de temps avant l'examen).

- 5 Les étudiants apprécient le système des interrogations dispensatoires. Un tel dispositif les encourage à travailler de manière régulière, mais il présente le risque que certaines parties de matière soient « oubliées » une fois l'interrogation réalisée.

Recommandation : pour garantir l'efficacité pédagogique d'un tel système, veiller à remobiliser régulièrement les compétences acquises.

- 6 Les stages bénéficient d'un suivi régulier et la qualité des rapports réalisés par les étudiants est satisfaisante (hormis pour certains l'orthographe et/ou la syntaxe).

Recommandation : mener une réflexion sur l'intérêt de faire rédiger aux étudiants un rapport de stage, dans la mesure où la planification du stage dans le calendrier académique (fin de B3) ne permet pas de donner à l'étudiant un retour sur la qualité de son rapport ; réfléchir à l'opportunité de formaliser d'autres exercices dans lesquels l'expression écrite et/ou orale est travaillée.

- 7 Certains TFE abordent la recherche de solutions innovantes.

Recommandation : le comité encourage l'orientation vers ce type de TFE.

- 8 L'existence de fiches ECTS est visiblement récente : la démarche vient d'être initialisée, tous les cours n'en sont pas encore pourvus et un travail d'information sur la fonction de ces fiches doit être effectué car les étudiants ignorent, dans leur toute grande majorité, quelle est leur raison d'être. Une enquête sur la charge de travail a été menée auprès des étudiants, mais le faible taux de réponse n'a pas permis de dégager des résultats, ni de mettre en œuvre des actions correctrices.

Recommandation : systématiser la communication des fiches ECTS en début de cours, et faire en sorte que celles-ci constituent un réel engagement pédagogique de la part de l'enseignant vis-à-vis des étudiants.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Il existe une coordination pédagogique entre les enseignants, mais elle est très peu formalisée, ce qui présente des risques en cas de changements dans l'équipe.

Recommandation : afin d'éviter le manque de coordination pédagogique, il serait judicieux d'organiser d'une manière plus formelle la concertation, p. ex. via le Conseil d'entité.

- 2 La démarche d'étude complète d'un bâtiment, allant de la conception jusqu'aux plans d'exécution, est un objectif de formation peu réaliste. Ce choix résulte, selon le comité des experts, davantage de la difficulté, pour la section, de formuler des compromis entre les objectifs spécifiques au bachelier en Construction, et ceux relatifs au thème « Bois ». Les objectifs, tels que formulés lors des entretiens, n'apparaissent d'ailleurs nulle part dans les documents fournis par l'école.

Recommandation : il est important pour l'école de redéfinir ses objectifs de formation et de les communiquer de façon explicite aux parties prenantes, notamment au secteur du bois et aux étudiants.

- 3 La formation en dessin fait l'objet de critiques. Celles-ci portent principalement sur un aspect de l'enseignement de cette technique : le dessin à main levée (p. ex. production sur chantier de dessins de détails, en particulier de détails d'assemblage).

Recommandation : développer plus largement la formation au dessin à main levée, indispensable dans le domaine de la construction en bois (dessin de détails), et articuler cette formation à l'apprentissage de la lecture de plans (une bonne lecture des plans devant permettre de produire des dessins de détails, en particulier des assemblages).

- 4 Cinq Eurocodes (ECO, 1, 2, 3, 5) sont abordés dans le cursus et sont systématiquement illustrés par des exemples. Le comité des experts craint que l'enseignement de ces Eurocodes ne se fasse au détriment d'autres aspects – plus pratiques – de la formation.

Recommandation : s'il est recommandable de signaler l'existence des Eurocodes et des principes généraux qu'ils contiennent, ils ne doivent cependant pas faire l'objet d'une étude trop approfondie, qui relève du niveau supérieur (masters). L'enseignement des Eurocodes devrait permettre aux étudiants d'effectuer un calcul de dimensionnement dans des cas simples.

- 5 Il est très intéressant pour les étudiants de bénéficier des infrastructures du centre Wallonie Bois pour comprendre comment et avec quels outils le bois peut se travailler. Cependant, le temps consacré aux exercices pratiques de menuiserie ne permet pas de prévoir à l'horaire des travaux pratiques dans d'autres cours. Il en résulte des cours très théoriques, qui manquent parfois de pratique. Par exemple, le programme ne prévoit pas de laboratoire de béton etc.

Recommandation : l'école devrait revoir la part accordée aux travaux pratiques de menuiserie, et introduire plus d'éléments pratiques dans les autres enseignements, afin de réaliser une formation réellement professionnalisante.

- 6 Le cours de langue et la formation aux techniques de communication posent question. L'école a apporté des éléments d'amélioration à l'enseignement des langues en changeant de méthode pédagogique, en adaptant les contenus au secteur de la construction, et en répartissant les étudiants en deux groupes selon leur niveau de départ. Cependant, le cours de langue occupe tout le volume horaire, et ne laisse pas suffisamment de temps pour une formation aux techniques de communication.

Recommandation : une évaluation du cours de langue devrait indiquer si ces modifications ont été fructueuses ; quant à l'enseignement des techniques de communication, il serait opportun de réfléchir à le dispenser de manière intégrée avec d'autres enseignements ou à créer un module qui lui serait spécifiquement dédié.

- 7 Les anciens étudiants auraient souhaité plus de transversalité (par exemple via la réalisation de projets annuels intégrés). Il semble cependant, selon ce qui a été discuté sur place, que l'équipe actuelle pédagogique s'engage sur cette voie.

Recommandation : le comité encourage cette démarche, qui devrait mener à un enseignement plus pratique, avec des projets plus concrets.

- 8 Le couplage du stage et du TFE n'est pas une mauvaise idée en soi, mais il ne semble pas toujours fonctionner de manière optimale : il peut être relativement lourd pour les maîtres de stage « entreprise » qui doivent trouver un projet suffisamment consistant pour tenir la durée du stage et constituer un sujet de TFE. De plus, le fait que le stage n'intervienne qu'en fin de cursus est parfois déroutant pour certains étudiants qui n'ont pas encore noué de contact avec le monde professionnel.

Recommandation : prendre contact avec le monde de l'entreprise et le comité de pilotage de la section pour régler les questions de l'organisation du stage et du TFE et la manière dont ils s'articulent, et discuter de l'opportunité de mettre en place un 2^e stage (plus court) plus tôt dans le cursus. Ceci constitue une priorité pour le comité des experts.

- 9 Le service d'aide à la réussite (SAR), actif notamment dans la remédiation pour les cours de mathématiques et résistance des matériaux, pratique à l'heure actuelle un suivi essentiellement personnalisé.

Recommandation : le service doit se doter d'outils diagnostics et d'apports méthodologiques au sens large qui lui permettront d'être plus efficace. Le comité recommande d'implémenter ces outils et apports au plus vite, laissant ainsi plus de temps à l'équipe pédagogique pour se concentrer sur la formation plutôt que sur la remédiation.

CHAP 2 : Les ressources humaines et matérielles

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

Gestion du personnel

- 1 Les relations humaines sont très bonnes, tant entre les membres du personnel qu'entre les enseignants et les étudiants. Le personnel administratif fait part d'un climat de travail convivial.
- 2 L'équipe enseignante évolue vers une part plus grande de statutaires. De ce fait, une partie de l'équipe est actuellement en cours de spécialisation afin de développer une expertise dans le domaine du bois.
- 3 Le recours à des experts pour certaines matières est fort apprécié par les étudiants.

Recommandation : trouver le bon équilibre dans l'équipe enseignante entre experts et enseignants statutaires. Ensuite, veiller au transfert de connaissances avant le départ d'un expert. Mettre en place un espace/temps de concertation entre experts ET enseignants afin d'intensifier les échanges d'informations profitables à la cohérence du cursus.

Ressources matérielles

- 4 L'infrastructure est adéquate. Le partenariat avec le centre de compétence du FOREM « Wallonie Bois » (centre de compétence de référence pour la filière du bois) permet aux étudiants de bénéficier de locaux supplémentaires, de matériel informatique et des principaux logiciels « bois » disponibles sur le marché, d'un petit centre de documentation, et d'être en contact au cours de leur formation avec du matériel performant (machine à commande numérique, toupie...).

Recommandation : mettre à disposition les Eurocodes dans le centre de documentation, au vu de l'attention qui leur est accordée dans les cours théoriques ; former les étudiants à la recherche documentaire sur internet ; faciliter l'accès en ligne aux publications scientifiques et techniques (CSTC, CTIB...).

- 5 L'utilisation d'iCampus par l'équipe enseignante est en cours de développement et l'outil semble très apprécié des étudiants de B1 et B2.

Recommandation : utiliser systématiquement la plateforme iCampus comme outil de communication avec les étudiants – communication générale (horaires etc.) et communication spécifique à chaque cours (diffusion des notes de cours, remise de travaux en ligne ...).

- 6 Un relais administratif est actif sur le site de Libramont.

PRINCIPAL POINT D'AMELIORATION DETECTE

- 1 La dispersion des locaux de cours n'est pas idéale, même si les déplacements sont généralement rationalisés grâce à une bonne gestion des horaires.

Recommandation : le comité recommande de continuer à veiller à ces aspects dans l'organisation des horaires.

CHAP 3 : Les relations extérieures et le service à la collectivité

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le caractère unique de la formation, portée par le secteur du bois, a eu comme conséquence de confier des responsabilités de gestion à un comité de pilotage spécifique, et a généré des structures formelles de partenariat, notamment avec le centre de compétence du FOREM « Wallonie Bois ».

Recommandation : prendre soin de ces liens avec le monde professionnel, qui risquent sinon de s'étioler (départ d'experts, difficultés pour trouver des lieux de stages...).

- 2 Le comité salue l'existence de plusieurs partenariats internationaux : certains étudiants effectuent un stage ou suivent une partie de leur cursus à l'étranger, dans des institutions reconnues dans le domaine du bois (notamment l'Ecole Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois (ENSTIB) à Epinal, la Hochschule für nachhaltige Entwicklung à Eberswalde, ou la Fakultät für Holztechnik und Bau de la Hochschule Rosenheim en Allemagne).

Recommandation : le comité encourage les tentatives de rapprochement avec la Hogeschool Gent, pouvant créer de nouvelles opportunités de stage ou de mobilité étudiante et/ou enseignante.

PRINCIPAL POINT D'AMELIORATION DETECTE

- 1 A lui seul, le comité de pilotage ne suffit pas à ancrer la formation dans la réalité professionnelle, celui-ci se préoccupant principalement des aspects de la formation liés au matériau « bois ».

Recommandation : prendre des initiatives pour développer et consolider d'autres liens structurels avec la profession de la construction.

CHAP 4 : La démarche qualité, la gouvernance et la stratégie

Au moment de la présente évaluation, la formation, ouverte aux étudiants en septembre 2008, est encore en phase de démarrage et bénéficie de peu de recul. L'équipe enseignante a par ailleurs été mobilisée par la création d'un nouveau master en alternance en Gestion de chantiers spécialisé en construction durable, ouvert en septembre 2011. Le comité des experts est conscient de la difficulté de démarrer une démarche qualité en même temps qu'une formation et salue donc l'émergence de la démarche malgré tout.

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 La stratégie consistant à ancrer le profil de formation dans un secteur en plein essor, et ce en s'appuyant sur un comité de pilotage ayant une connaissance approfondie des besoins est un atout important à préserver. Le dialogue entre le comité de pilotage et les autorités de l'établissement permet un équilibre entre les prescrits légaux en matière d'enseignement et l'exploration de pistes d'actualisation et d'amélioration dans un domaine en demande de compétences. Cette forme de gouvernance est une force pour l'établissement.
- 2 Lors de la visite du comité d'experts, l'importance de la démarche qualité semble être reconnue tant par la direction que par l'équipe enseignante.

Recommandation : persévérer dans le travail de sensibilisation à la démarche qualité auprès des enseignants et des étudiants.

- 3 Un plan d'action a été élaboré.

Recommandation : formaliser ce plan d'action et y ajouter des échéances.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 La démarche qualité est encore balbutiante : peu formalisée, elle ne se base pas sur des évaluations systématiques (via enquêtes, notamment) ou sur des instances de concertation.

Recommandation : il est temps de formaliser la démarche, d'évaluer les différents aspects de la formation, de mettre en place des instances de concertation qui ont une visibilité et une lisibilité pour toutes les parties prenantes (étudiants, enseignants, personnel administratif, direction, secteur professionnel...) et de se doter d'outils pour formaliser la démarche et la rendre efficiente et pérenne.

- 2 L'articulation entre la démarche qualité institutionnelle de la Haute Ecole et la démarche qualité du programme est inexistante (ou trop peu visible).

Recommandation : articuler la démarche qualité du programme à la démarche qualité institutionnelle.

- 3 L'évaluation des enseignements par les étudiants est encore à l'état embryonnaire ; de plus il n'y a pas de rétroaction envers les étudiants (communication des résultats, des actions entreprises...).

Recommandation : mettre en place un organe de discussion et de diffusion des enquêtes pédagogiques tant envers les enseignants qu'envers les étudiants (conseil pédagogique, comité de concertation p. ex.) ; articuler l'évaluation des enseignements par les étudiants avec une information précise vers les étudiants permettant une prise de conscience de l'importance de ces évaluations dans un processus d'amélioration permanente de la qualité de l'enseignement.

- 4 La communication interne et la concertation ne fonctionnent pas de manière optimale. En effet, le comité a recueilli des informations parfois divergentes entre enseignants, personnel administratif, direction et étudiants sur l'organisation pratique des cours et les aspects logistiques (gestion des *go pass* pour les travaux pratiques se donnant au siège de la catégorie technique à Arlon, communication des horaires, reproduction et diffusion des notes de cours,...).

Recommandation : l'utilisation systématique de la plateforme icampus pourrait favoriser une meilleure efficacité de la communication ; la direction devrait trouver une alternative aux déplacements vers Arlon, tout en maintenant les avantages qu'offre le site de Libramont, en particulier le soutien du secteur « bois ».

- 5 L'enquête envoyée aux anciens étudiants a récolté un très faible taux de réponse.

Recommandation : garder le contact avec les anciens, qui de facto font partie du réseau dans lequel s'inscrit la formation (pourvoyeurs de stage, d'emploi, échange de connaissances...).

Conclusion

Le comité des experts est conscient de la jeunesse de la formation, et de son caractère unique dans le panorama des études de bachelier en Construction en Fédération Wallonie-Bruxelles. L'équipe enseignante et le dispositif ne bénéficient pas encore de beaucoup de recul pour mettre en place les ajustements nécessaires et s'inscrire ainsi dans une véritable démarche qualité.

Les objectifs du programme sont ambitieux, résultant d'une tension entre deux secteurs (celui du bois, et celui de la construction). La coloration « bois » de la formation a été poussée à son maximum dans le respect des prescrits relatifs à un bachelier en Construction (référentiel de compétences, grille horaire minimale).

Il appartient à la HERS de définir dans ses objectifs si elle souhaite former des « Constructeurs bois » (ce qui correspond à l'intitulé du diplôme délivré) ou des « Techniciens bois » capables de travailler aussi bien en construction bois, en menuiserie (châssis, escaliers, meubles...) ou encore dans l'industrie du panneau (beaucoup plus active en Flandre qu'en Wallonie).

Dans l'optique d'un bachelier en Construction, option Technologie du bois, le comité attire toutefois l'attention sur le risque que la formation n'aille pas suffisamment en profondeur dans certains aspects, notamment concernant les autres matériaux. En effet, à titre d'exemple, le programme ne prévoit pas de laboratoire de béton. La partie pratique de certains cours a semble-t-il été sacrifiée au profit du bois, mais parfois également au profit de concepts théoriques (p.ex. les Eurocodes), qui ne devraient pas avoir l'importance qu'on leur donne dans une formation de ce niveau.

Un maintien de cet équilibre entre théorie et pratique, *de facto* difficile, est cependant indispensable.

Beaucoup de travail reste à faire du point de vue de la gestion de la qualité, non seulement au niveau du programme, mais également au niveau de l'institution, qui devrait mieux exploiter et mettre en valeur cette formation unique en FWB. Dans le même ordre d'idées, les efforts fournis par le secteur Bois pourraient être mieux exploités. Ainsi, un contact structuré avec l'autre partie du pays (notamment la Hogeschool Gent) apporterait à l'étudiant une vision plus globale sur les activités du secteur, vu leur complémentarité.

Le comité des experts tient également à souligner les relations internationales nouées par l'entité évaluée. En effet, les partenariats internationaux sont peu fréquents dans l'enseignement supérieur de type court et il est donc bon de les soutenir.

Enfin, le comité tient encore à attirer l'attention sur la nécessaire stabilité à trouver dans la composition de l'équipe enseignante.

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Un travail a été effectué pour croiser le référentiel de compétences et les activités d'enseignement sous forme d'une grille de compétences. ⇒ Les syllabus sont généralement de bonne qualité et sont disponibles pour tous les cours. ⇒ Les stages bénéficient d'un suivi régulier et la qualité des rapports est satisfaisante. ⇒ Les relations humaines sont très bonnes, tant entre les membres du personnel qu'entre les enseignants et les étudiants. ⇒ L'équipe enseignante évolue vers une part plus grande de statutaires. De ce fait, une partie de cette équipe est actuellement en cours de spécialisation. ⇒ Le recours à des experts pour certaines matières est fort apprécié par les étudiants. ⇒ L'infrastructure est adéquate. Le partenariat avec Wallonie Bois permet aux étudiants de bénéficier de locaux supplémentaires, équipés de matériel performant. ⇒ Le comité salue l'existence de plusieurs partenariats internationaux exploités par les étudiants pour la réalisation de stages ou d'échanges Erasmus. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Concernant les objectifs de la formation, la volonté de former les étudiants de la conception d'un bâtiment jusqu'aux plans d'exécution est peu réaliste. ⇒ Les cours sont trop théoriques, pas assez pratiques. ⇒ Les anciens étudiants regrettent l'absence de projets transversaux dans la formation. ⇒ La formation en dessin fait l'objet de critiques, de même que le cours de langue et la formation aux techniques de communication. ⇒ Le couplage du stage et du TFE ne semble pas toujours fonctionner de manière optimale. ⇒ Le service d'aide à la réussite, actif notamment dans la remédiation aux mathématiques et la résistance des matériaux, pratique à l'heure actuelle un suivi essentiellement personnalisé. ⇒ La dispersion des locaux de cours n'est pas idéale, même si les déplacements sont rationalisés. ⇒ Le comité de pilotage ne suffit pas à lui seul à ancrer la formation dans la réalité professionnelle. ⇒ La démarche qualité est encore balbutiante, peu formalisée et peu basée sur des instances de concertation. ⇒ La démarche qualité institutionnelle et la démarche qualité du programme ne sont pas articulées. ⇒ L'évaluation des enseignements par les étudiants est encore à l'état embryonnaire. ⇒ La communication ne fonctionne pas toujours de manière optimale. ⇒ Le lien avec les anciens étudiants semble ténu.

Recommandations

- ⇒ redéfinir les objectifs de la formation, les communiquer aux parties prenantes
- ⇒ revoir la manière d'aborder les Eurocodes dans les enseignements, augmenter la dimension pratique de certains cours, améliorer la participation des étudiants aux visites d'entreprises
- ⇒ veiller à rendre les notes de cours disponibles dès le début de chaque cours
- ⇒ systématiser la communication des fiches ECTS en début de cours et faire en sorte que celles-ci constituent un réel engagement pédagogique de la part de l'enseignant
- ⇒ remédier aux lacunes dans la formation en dessin et aux techniques de communication
- ⇒ étudier la possibilité d'intégrer au cursus des projets transversaux, mobilisant différentes compétences
- ⇒ mener une réflexion sur l'opportunité du couplage stage / TFE, sur l'intérêt pour les étudiants de rédiger un rapport de stage en fin de 3^e Bac (lorsqu'un *feedback* n'est plus possible), sur la possibilité de mettre en place un 2^e stage plus tôt dans le cursus
- ⇒ doter le service d'aide à la réussite d'outils méthodologiques et formaliser la forte entraide entre étudiants sous forme de tutorats encadrés, de parrainage...

- ⇒ trouver un équilibre dans l'équipe enseignante entre experts et enseignants statutaires
- ⇒ ajouter les Eurocodes dans le centre de documentation, faciliter l'accès en ligne aux publications scientifiques et techniques (CSTC, CTIB...)
- ⇒ utiliser systématiquement la plateforme iCampus comme outil de communication avec les étudiants
- ⇒ prendre soin des liens avec le monde professionnel (secteur bois) et développer d'autres liens structurels avec la profession de la construction
- ⇒ formaliser la démarche qualité et la rendre efficiente et pérenne
- ⇒ formaliser le plan d'action et y ajouter des échéances
- ⇒ garder le contact avec les anciens, qui *de facto* font partie du réseau dans lequel s'inscrit la formation (pourvoyeurs de stages, d'emplois, échange de connaissances...)

Opportunités et risques

Opportunité :

- ⇒ L'attractivité de la formation réside dans son caractère unique en FWB.

Risque :

- ⇒ Les difficultés de recrutement d'enseignants du domaine (notamment dans les niches : fabrication industrielle, mesurage, topographie) présentent un risque pour la qualité de la formation.


Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

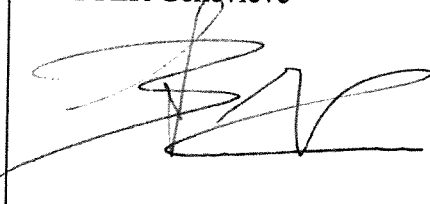
X L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Chap.	Point ¹	Observation de fond

Nom, fonction et signature de l'autorité académique

TROESSAERT Gérald
 Directeur de la Catégorie
 Technique


Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice)
 de l'autoévaluation

BREYER Geneviève


¹ Mentionner la rubrique (force, point d'amélioration ou recommandation) suivie du numéro précédant le paragraphe.